



Bilan du Dialogue CTA sur l'intégration « Au travail »
Berne, le 3 novembre 2016

**Die Gewerkschaft.
Le Syndicat.
Il Sindacato.**

Fructueuse collaboration des partenaires sociaux

Vania Alleva, présidente du syndicat Unia

Les syndicats, et plus spécialement Unia en tant que plus grande organisation de migrant-e-s de Suisse, s'engagent depuis longtemps à différents niveaux en vue de l'intégration des personnes migrantes. Particulièrement depuis 2008, nous avons fortement étoffé l'offre de cours de langue. Cette seule année, 110 cours ont eu lieu avec la participation d'Unia.

Dans la branche du nettoyage, dans l'hôtellerie-restauration et la construction notamment, nous avons lancé divers projets concrets, grâce à la collaboration entre partenaires sociaux. M. Koch vous a décrit le projet de cours d'allemand pour les chantiers et Mme Funk le projet d'intégration professionnelle des réfugié-e-s dans la branche du nettoyage. Il faudrait encore citer les cours de langue fide de l'hôtellerie-restauration, gratuits pour les participant-e-s. L'employeur reçoit une indemnité pour perte de gain si une personne assujettie à la CCNT se forme pendant son temps de travail. Les premiers cours fide ont débuté en 2015 dans deux cantons et d'autres suivront.

Les cours réalisés dans le cadre du partenariat social sont financés par les fonds paritaires de branche. Au-delà du dialogue de la CTA, les partenaires sociaux soutiennent de multiples offres axées sur l'intégration de la population migrante. Les fonds paritaires financent ainsi chaque année quantité de cours de langue non seulement dans les branches précitées, mais également dans le secteur des soins, dans l'économie domestique, le commerce de détail ou l'agriculture. Ces cours bénéficient parfois d'un soutien cantonal. Ce n'est hélas pas toujours le cas et nous le déplorons, car les ressources des fonds paritaires sont limitées.

Les fonds financent par ailleurs des formations continues, afin que la main-d'œuvre sans formation professionnelle acquière de précieuses qualifications. A l'instar de Progredir ou des formations continues propres à la branche du nettoyage, qui auront désormais une incidence sur le salaire (Progredir est une formation pour femmes migrantes dans le domaine du nettoyage et de l'hôtellerie-restauration, qui prépare à l'examen pour l'obtention du CFC).

Substantiel apport financier des personnes migrantes

Les fonds paritaires sont financés par des cotisations à charge tant de l'employeur que des salarié-e-s. L'apport des salarié-e-s est généralement plus élevé (p. ex. deux tiers dans la branche du nettoyage). Autrement dit, dans les branches du nettoyage, de l'hôtellerie-restauration ou de la construction, la main-d'œuvre immigrée cofinance substantiellement les

offres d'intégration, via ses cotisations au Parifonds et par ses cotisations syndicales. Cela ne doit pas s'oublier quand on demande aux personnes migrantes de veiller elles-mêmes à leur intégration.

Intégration des réfugié-e-s

De plus, les syndicats soutiennent activement, avec les partenaires sociaux, l'intégration des personnes réfugiées ou admises à titre provisoire. Il s'agit toutefois de prendre en compte les qualifications et le potentiel des individus, au lieu de les pousser à accepter au plus vite un job mal payé. Nous préconisons que dans les arts et métiers, des préapprentissage soient proposés aux réfugié-e-s, afin qu'ils puissent ensuite effectuer une formation élémentaire ou un apprentissage dans les structures ordinaires. Or il est indispensable que les partenaires sociaux mettent au point et accompagnent ensemble de tels préapprentissage, selon la formule déjà testée ponctuellement dans le secteur de la construction.

Les syndicats comme force de proposition

Les projets de dialogue que j'ai mentionnés plus haut montrent tout ce qu'il est possible de réaliser, quand les partenaires sociaux sont unis et prêts à investir des ressources. Les projets visant à intégrer les personnes migrantes sur le marché du travail ont de réelles chances de succès, pour autant que les partenaires sociaux y participent. De nombreux cours sont financés par les fonds paritaires, principalement alimentés par les salarié-e-s. Il est par conséquent juste et nécessaire que les syndicats aient ici leur mot à dire.

Renseignements:

Vania Alleva, présidente du syndicat Unia, 079 620 11 14